

Séance du **15 mai 2025**

Présidence : **M. Philippe Herminjard**, président

Prise en considération du postulat de M. Hervé Queyranne (da.), intitulé « Pour une commission de l'événementiel » (2025/R06)

Rapport : Mme Sarah Tobler

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le postulat de M. Hervé Queyranne (da.), intitulé « Pour une commission de l'événementiel »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

de refuser la prise en considération du postulat de M. Hervé Queyranne « Pour une commission de l'événementiel » et de considérer cet objet comme classé.

Ainsi délibéré en séance du **15 mai 2025**.

Adopté à une large majorité (un grand nombre d'avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 16 mai 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Philippe Herminjard
Président



Carole Dind
Secrétaire

Séance du 15 mai 2025

Présidence : M. Philippe Herminjard, président

Demande d'un crédit de CHF 1'336'000.— pour financer les phases d'études (SIA 31 à 33) du projet de réaménagement des rues du Simplon, d'Italie et du secteur Entre-deux-Villes (2025/P07)

Rapport : Mme Anne-Francine Simonin

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 07/2025, du 3 mars 2025, concernant la « Demande d'un crédit de CHF 1'336'000.— pour financer les phases d'études (SIA 31 à 33) du projet de réaménagement des rues du Simplon, d'Italie et du secteur Entre-deux-Villes »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

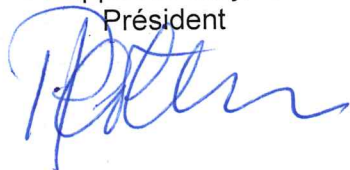
1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 1'336'000.— pour les phases d'études du projet de réaménagement des rues du Simplon, d'Italie et du secteur Entre-deux-Villes ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte du bilan « Dépenses d'investissements » ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026 ;
3. d'amortir le crédit demandé selon les règles du MCH2.

Ainsi délibéré en séance du 15 mai 2025.

Adopté par 37 voix contre 35 (0 abstention).

Pour extrait conforme le 16 mai 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Philippe Herminjard
Président



Carole Dind
Secrétaire



Séance du **15 mai 2025**

Présidence : **M. Philippe Herminjard**, président

Demande d'un crédit de CHF 2'203'200.— frais d'acquisition inclus pour l'achat de 36 places de stationnement, avenue de Corsier 20 à Plan-Dessus (2025/P08)

Rapport : Mme Fabienne Despot

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 08/2025, du 10 mars 2025, concernant la « Demande d'un crédit de CHF 2'203'200.— pour l'achat de 36 places de stationnement, avenue de Corsier 20 à Plan-Dessus »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 2'203'200.— pour l'achat de 36 places de stationnement, avenue de Corsier 20 ;
2. d'autoriser la Municipalité à signer l'acte de vente à terme ;
3. d'affecter cette acquisition au patrimoine financier ;
4. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte de bilan « Dépenses d'investissement » ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026 ;
5. d'amortir cette dépense selon les règles du MCH2 ;
6. de prélever CHF 1'101'600.— sur le compte 9282.05 « Fonds de réserve pour la création de places de stationnement ».

Ainsi délibéré en séance du **15 mai 2025**.

Adopté à une large majorité (deux avis contraires et sept abstentions).

Pour extrait conforme le 16 mai 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Philippe Herminjard
Président



Carole Dind
Secrétaire



Séance du 15 mai 2025

Présidence : M. Philippe Herminjard, président

Demande de crédit d'ouvrage de CHF 4'010'000.— pour l'aménagement de l'avenue des Crosets et de CHF 795'000.— pour le réaménagement du préau du collège des Crosets - Réponse au postulat de Mme Caroline Gigon et M. Yvan Schneider (PS), intitulé « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement » (2025/P09)

Rapport : M. Ceki Gülcü

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis N° 09/2025, du 10 mars 2025, concernant la « Demande de crédit d'ouvrage de CHF 4'010'000.— pour l'aménagement de l'avenue des Crosets et de CHF 795'000.— pour le réaménagement du préau du collège des Crosets - Réponse au postulat de Mme Caroline Gigon et M. Yvan Schneider (PS), intitulé « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement »,
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'ouvrage de CHF 4'010'000.— pour le projet l'aménagement de l'avenue des Crosets ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit d'ouvrage de CHF 795'000.— pour la réalisation du réaménagement du préau du Collège des Crosets ;
3. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire au budget 2025 d'un montant de CHF 6'000.—, sur le compte N° 526.3141.01 « Entretien des préaux, clôtures et plantations », relatif aux travaux d'entretien du préau ;
4. de charger la Municipalité d'inscrire aux budgets 2026 et suivants les montants relatifs et découlant de l'entretien du préau ;
5. de financer ces dépenses par la trésorerie courante ou par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026, par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissement » ;
6. d'amortir ces dépenses selon les règles du MCH2 ;
7. de compenser les amortissements liés à la réfection des réseaux communaux des canalisations par des prélèvements sur le Fonds de réserve des égouts, compte de bilan N° 9280.11.

Ainsi délibéré en séance du 15 mai 2025.

Adopté à la majorité (un certain nombre d'avis contraires et un certain nombre d'abstentions) **tel qu'amendé.**

Pour extrait conforme le 16 mai 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Philippe Herminjard
Président



Carole Dind
Secrétaire



Séance du 15 mai 2025

Présidence : M. Philippe Herminjard, président

Demande d'un crédit-cadre d'investissement de CHF 1'073'000.— pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027 destiné à l'acquisition de mobilier et d'équipements en faveur des écoles de Vevey, des structures d'accueil de l'enfance, des infrastructures sportives de la Veyre et de l'administration du Service de la famille, de l'éducation et du sport (2025/P10)

Rapport : Mme Sarah Tobler

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 10/2025, du 10 mars 2025, concernant la « Demande d'un crédit-cadre d'investissement de CHF 1'073'000.— pour les années scolaires 2025-2026 et 2026 - 2027 destiné à l'acquisition de mobilier et d'équipements en faveur des écoles de Vevey, des structures d'accueil de l'enfance, des infrastructures sportives de la Veyre et de l'administration du Service de la famille, de l'éducation et du sport »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit-cadre d'investissement de CHF 444'200.— pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027 destiné à l'acquisition de mobilier et d'équipements en faveur des écoles de Vevey ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit-cadre d'investissement de CHF 245'000.— pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027 destiné à l'acquisition de mobilier et d'équipements en faveur des structures d'accueil de l'enfance ;
3. d'accorder à la Municipalité un crédit-cadre d'investissement de CHF 287'456.— pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027 destiné à l'acquisition de mobilier et d'équipements en faveur des infrastructures sportives de la Veyre ;
4. d'accorder à la Municipalité un crédit-cadre d'investissement de CHF 81'144.— pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027 destiné à l'acquisition de mobilier et d'équipements pour la réalisation d'un parcours sportif urbain ;
5. d'accorder à la Municipalité un crédit-cadre d'investissement de CHF 15'200.— pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027 destiné à l'acquisition de mobilier et d'équipements en faveur de l'administration du Service de la famille, de l'éducation et du sport ;
6. de financer ces dépenses par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte du bilan « Dépenses d'investissement » ;
7. d'amortir les crédits demandés selon les règles MCH2.

- 2 -

Ainsi délibéré en séance du **15 mai 2025**.

Adopté à une large majorité (un grand nombre d'abstentions) **tel qu'amendé**.

Pour extrait conforme le 16 mai 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Philippe Herminjard
Président



Carole Dind
Secrétaire



Séance du **15 mai 2025**

Présidence : **M. Philippe Herminjard**, président

Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2025 – 1ère série (2025/P11)

Rapport : M. Laurent Lavanchy

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 11/2025, du 10 mars 2025, concernant les crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2025 – 1ère série,

VU le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires déjà engagés au budget communal de l'exercice 2025, tels que présentés dans le préavis municipal N° 11/2025, pour un montant total de CHF 52'000.–.

Ainsi délibéré en séance du **15 mai 2025**.

Adopté à une très large majorité (trois abstentions).

Pour extrait conforme le 16 mai 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Philippe Herminjard
Président



Carole Dind
Secrétaire



Séance du 15 mai 2025

Présidence : M. Philippe Herminjard, président

Demande de crédit de CHF 6'314'000.— pour l'achat d'une structure d'accueil préscolaire de 44 places située rue de la Valsainte 3-5 comprenant du mobilier et des équipements mobiles (2025/P12)

Rapport : M. Laurent Lavanchy

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEEY

VU le préavis N° 12/2025, du 17 mars 2025, concernant la « Demande de crédit de CHF 6'314'000.— pour l'achat d'une structure d'accueil préscolaire de 44 places située rue de la Valsainte 3-5 comprenant du mobilier et des équipements mobiles »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accepter le préavis municipal N° 12/2025 tel qu'amendé ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de Fr. 5'949'000.— pour l'achat d'une structure d'accueil préscolaire de 44 places, sis rue de la Valsainte 3-5, parcelle N° 726 ;
3. **d'autoriser la Municipalité à signer un acte de vente conditionnelle subordonnée à l'octroi d'un permis de construire définitif et exécutoire pour le dossier d'enquête complémentaire CAMAC 235080 et à l'inscription de l'affectation des locaux acquis comme espace d'accueil préscolaire dans le règlement de la PPE à constituer et à la fourniture par la venderesse d'un contrat de crédit de construction consolidé établi en bonne et due forme ;**
4. d'affecter cette acquisition au patrimoine administratif ;
5. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 290'000.— pour l'achat de mobilier et équipement « mobile » et les logiciels et équipements informatiques pour l'aménagement de la structure d'accueil ;
6. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 75'000.— pour financer les ressources externes ;
7. de financer ces investissements par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte de bilan « Dépenses d'investissement » ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026 ;
8. d'amortir les crédits demandés selon les règles du MCH2 ;
9. de prélever CHF 173'165.80 sur le compte 9282.70 « Fonds de réserve pour création nouvelles garderies » en compensation des dépenses pour l'acquisition de 2 étages équipés pour l'exploitation d'une garderie de 44 places ;

- 2 -

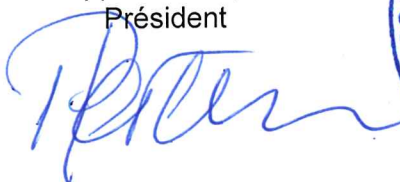
10. de prélever CHF 7'997.25 sur le compte 9282.701.01 « Fonds de réserve pour travaux à réaliser au sein des garderies communales veveysannes » en compensation des dépenses pour l'achat de mobilier et équipement « mobile » pour l'aménagement de la future structure d'accueil ;
11. de prélever CHF 52'073.20 sur le compte 9206.47 « Fonds de construction de la crèche » en compensation des dépenses pour l'acquisition de 2 étages équipés pour l'exploitation d'une garderie de 44 places, dont 10 places en nurserie ;
12. de charger la Municipalité de porter régulièrement au budget courant de la Ville, dès 2026, les charges et recettes liées à cet objet.

Ainsi délibéré en séance du **15 mai 2025**.

Adopté à une large majorité (une dizaine d'abstentions) **tel qu'amendé**.

Pour extrait conforme le 16 mai 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Philippe Herminjard
Président



Carole Dind
Secrétaire



Séance du 15 mai 2025

Présidence : M. Philippe Herminjard, président

Etat de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais (2025/P13)

Rapport : M. Tom Wahli

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 13/2025, du 17 mars 2025, concernant le préavis intitulé « Etat de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. de considérer comme réglés et de classer les objets ci-dessous, faisant suite aux rapports-préavis ou préavis déposés et répondant aux postulats, ceci sous réserve de leur adoption par le Conseil communal :

- à la séance du Conseil communal du 6 février 2025 (validation le 27 mars 2025) :

- a) Postulat N° 1. M. Alain Gonthier « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique » (cf. P05/2025) ;
- b) Postulat N° 10. M. Antoine Dormond « Des logements abordables et adaptés pour les étudiant-e-s et apprenti-e-s de notre région » (cf. P05/2025) ;
- c) Postulat N° 32. Mme Anna Iamartino « Insécurité à la gare - impunité ou réactivité ? » (cf. P03/2025) ;
- d) Postulat N° 33. M. Serge Ansermet « Réchauffement climatique : et si on créait des micro-forêts urbaines ? » (cf. RP01/2025) ;

- à la séance du Conseil communal du 15 mai 2025 (objets dont la commission ad hoc demande le classement) :

- e) Motion n° 3. M. Jimmy Schuler « Précarité énergétique : urgence et responsabilité de notre commune » ;
- f) Postulat N° 14. M. Antoine Dormond « Une stratégie pour la végétalisation des constructions » ;

2. d'accorder à la Municipalité, conformément à l'art. 95 du règlement du Conseil communal du 10 octobre 2014, les prolongations de délais suivantes :

Motions

au 31 mars 2026 :

- N° 1. M. Jérôme Christen « En faveur d'une véritable politique foncière à Vevey » ;
- N° 2. Mme Christiane Lavanchy « Pour que les Toveires restent verts » ;

- N° 4. Mme Joëlle Minacci « Pour un congé menstruel et de ménopause intégré dans le règlement du personnel » ;

Postulats

au 31 mai 2025 :

- N° 4. Mme Isabel Jerbia « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier » ;
N° 8. M. Steven Pilet « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! » ;
N° 20. M. Philippe Herminjard « Pourquoi supporter les incivilités sur nos murs ? » ;
N° 30. Mme Sabrina Berrocal « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales » ;

au 30 septembre 2025 :

- N° 2. M. Julien Rilliet « A chaque quartier sa maison » ;
N° 19. M. Julien Rilliet « Stop aux violences domestiques et violences faites aux femmes » ;
N° 27. Mme Marion Houriet « Une carte citoyenne pour développer l'intégration et le vivre ensemble » ;

au 31 décembre 2025 :

- N° 5. M. Dominique Kambale « Moins de plastique, plus de politique » ;
N° 29. M. Nicolas Bonjour « Réflexion sur les subventions sportives et soutiens à nos associations sportives » ;
N° 34. M. Mickael Bertschy « La complémentarité de l'offre publique-privée au service de l'accueil préscolaire » ;

au 31 mars 2026 :

- N° 3. Mme Sabrina Dalla Palma Zahar « Vevey les pieds dans l'eau » ;
N° 6. Mme Isabel Jerbia « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » ;
N° 7. Mme Isabel Jerbia « Des zones 30Km/h en toute sécurité pour tous ! » ;
N° 9. Mme Isabel Jerbia « Pour un lac sans discriminations ! » ;
N° 11. **Mme Caroline Gigon et M. Yvan Schneider « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement »**
N° 12. **Mme Isabel Jerbia « Etudier la possibilité de la mise en place d'un congé paternité de 20 jours pour les employés communaux »** ;
N° 13. M. Pascal Molliat « Continuons à développer le CAD pour un approvisionnement énergétique local à Vevey » ;
N° 15. Mme Milena Buckel « Les Veveysan-ne-s à côté de la plaque : pour une parité des espaces publics » ;
N° 16. Mme Gabriela Kämpf « Restons calmes » ;
N° 17. M. Cédric Bussy « Pour des transports publics abordables ! » ;
N° 18. M. Antoine Dormond/Interpartis « Pour la réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac » ;
N° 21. M. Valentin Groslimond « Une multimodalité accessible » ;
N° 22. M. Pascal Molliat « Vevey.ch, une stratégie claire et globale pour les sites internet de la ville » ;
N° 23. M. Valentin Groslimond « Préemption et transparence » ;
N° 24. M. Philippe Herminjard « Transparence dans les votes du Conseil communal » ;
N° 25. Mme Joëlle Minacci « Lutter contre la précarité menstruelle » ;
N° 26. Mme Fabienne Despot « Vers une "bienvenue" élargie » ;
N° 28. M. Nicolas Bonjour « Vision d'avenir pour les infrastructures sportives de Plan-Dessus » ;
N° 31. M. Patrick Bertschy « Climat et préemption... ».

- 3 -

Ainsi délibéré en séance du **15 mai 2025**.

Adopté à une très large majorité (une abstention) **tel qu'amendé**.

Pour extrait conforme le 16 mai 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Philippe Herminjard
Président



Carole Dind
Secrétaire

